



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le Préavis municipal n° 16/2015
Récupération d'eau pour arrosage des terrains de foot**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le mercredi 2 septembre 2015 en présence de MM. Claude-Alain Cornu et Michel Rosset municipaux.

La commission a étudié le préavis municipal 16/2015 et entendu les explications détaillées des municipaux.

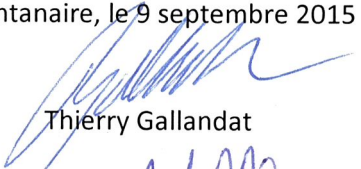
La commission tient à relever les points suivants :

- Le coût des travaux comprend uniquement l'investissement supplémentaire pour la récupération et la rétention de l'eau, car ces travaux seront faits en même temps que ceux de l'aménagement du terrain multisports du grand Marais d'où des coûts moins élevés car les machines et le déplacement de terres sont déjà prévu dans l'investissement du terrain multisports;
- Cet investissement permettra une économie d'eau du réseau communal d'environ 7'000 m3 par année, soit une économie de fr. 11'200.- par an au prix actuel ;
- Le retour sur investissement est d'environ 13 ans au prix actuel de l'eau et de 10 ans en cas d'augmentation du prix de l'eau.

Dès lors, la commission des finances considère cette dépense comme justifiée et recommande au Conseil communal :

- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les travaux de récupération d'eau pour les terrains de foot du « Grand Marais » à Thierrens ;
- **d'accorder** pour ces travaux un crédit de fr. 145'000.- ;
- **de financer** ce montant par la trésorerie courante;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 40 ans, à raison de fr. 3'650.- par an, la 1^{ère} fois lors de l'exercice 2017, afin de se caler sur l'amortissement du terrain multisports.

Montanaire, le 9 septembre 2015


Thierry Gallandat


Jean-Maurice David


Jean-Frédéric Pache


Marc-Antoine Vulliens


Corinne Favre (rapporteur)